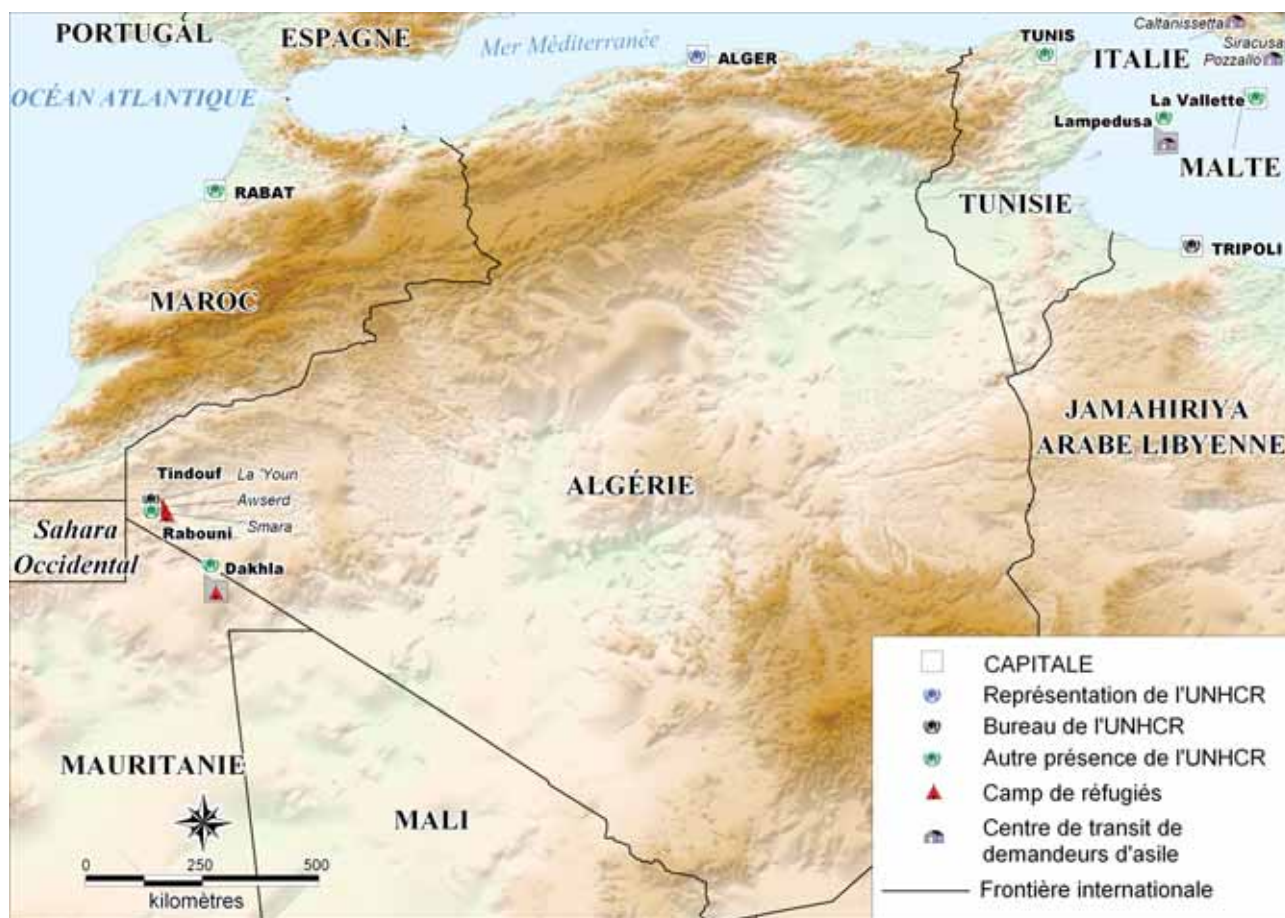


Algérie



Faits marquants

- L'UNHCR a offert une protection et une assistance à quelque 90 000 réfugiés sahraouis hébergés dans des camps de la région de Tindouf, en cherchant à améliorer leurs conditions de vie.
- Afin de favoriser les contacts entre les Sahraouis réfugiés en Algérie et leurs proches demeurés sur le Territoire du Sahara occidental, le Haut Commissariat a recommencé à assurer des vols entre les deux secteurs après une interruption de huit mois ; il a également organisé des visites entre les familles, ce qui porte à plus de 2 900 le nombre de visites organisées entre le début du programme en mars 2004 et la fin de l'année 2006.
- L'UNHCR a également aidé les réfugiés sahraouis à passer quelque 24 000 appels téléphoniques à leurs proches, de sorte que le nombre total d'appels émis depuis 2004 dépasse les 60 000.
- En 2006, le Haut Commissariat a lancé un projet relatif à l'asile et aux migrations, afin de faire face à l'augmentation du nombre de migrants qui traversent l'Algérie pour rallier l'Europe.

Environnement opérationnel

L'UNHCR aide le Gouvernement algérien à répondre aux besoins essentiels des réfugiés sahraouis depuis 1985. En 2006, quelque 90 000 individus réfugiés en Algérie ont bénéficié d'une assistance au titre du programme. Dans les camps de Tindouf, l'UNHCR, les autorités algériennes, divers partenaires du système des Nations Unies (la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental – MINURSO – le PAM et l'UNICEF) et des ONG ont aidé les réfugiés des camps de Tindouf à subvenir à leurs besoins essentiels.

En février 2006, des pluies torrentielles se sont abattues sur les camps de Tindouf et ont causé de graves dégâts dans les écoles, les centres de santé et les logements des réfugiés. Certaines structures ont été complètement détruites. Environ 60 000 réfugiés, soit 12 000 familles, ont perdu leurs biens personnels dans la catastrophe. L'UNHCR a mis en place un programme d'urgence pour répondre aux besoins les plus pressants de la population sinistrée.

Le bureau de l'UNHCR à Alger a de plus en plus souvent affaire à des migrants qui traversent le pays pour rallier l'Europe et doit faire face aux difficultés qu'il y a à déterminer lesquels d'entre eux peuvent prétendre à une aide internationale, soit en qualité de demandeurs d'asile,

soit en qualité de réfugiés. Dans ce contexte, une initiative destinée à traiter le lien entre l'asile et les migrations dans la région, appuyée par la Commission européenne, a été étendue à l'Algérie. Le projet vise à doter l'UNHCR et les Gouvernements de la région de moyens plus solides pour mettre en place et gérer des mécanismes permettant de contrôler les mouvements migratoires mixtes et d'identifier les personnes qui ont besoin d'une protection internationale.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, l'opération en Algérie avait pour objectif principal de protéger et d'aider quelque 90 000 réfugiés sahraouis, considérés comme les membres les plus vulnérables de la population réfugiée hébergée dans les camps de Tindouf, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes, afin d'alléger les souffrances engendrées par un long exil dans un milieu hostile. Une importance particulière a également été attachée aux activités de renforcement des capacités et d'autosuffisance.

Depuis 2004, l'UNHCR, la MINURSO et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental travaillent à un projet de mesures de rétablissement de la confiance destiné à favoriser les contacts entre les réfugiés vivant dans des camps en Algérie et les membres de leurs familles qui résident sur le Territoire du Sahara occidental.

En ce qui concerne les réfugiés urbains, le Haut Commissariat a encouragé l'application de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique, adoptée en 1969. Il entendait également élargir l'espace de protection dans un cadre migratoire plus vaste, en coopération avec les autorités algériennes.

Conformément aux objectifs stratégiques fixés pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, l'UNHCR a aidé à

former des universitaires, ainsi que les services provinciaux de gestion des migrations et de police des frontières au droit des réfugiés.

Protection et solutions

En 2006, l'UNHCR a atteint la plupart des objectifs relatifs aux réfugiés sahraouis. En avril, grâce à la formation d'un groupe de protection comprenant deux fonctionnaires internationaux, le Haut Commissariat a été en mesure de se concentrer sur les questions de protection.

Après les inondations de février 2006, l'UNHCR a monté une opération d'urgence qui a prodigué des secours immédiats à la population sinistrée. Un programme de reconstruction des écoles endommagées ou détruites par les intempéries a été exécuté du mois d'août 2006 au mois de février 2007.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile résidant dans des zones urbaines en Algérie étaient en majorité originaires de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, du Rwanda, de la Somalie, du Tchad et du Burundi. Quelque 4 000 réfugiés palestiniens vivent dans le pays ; ils sont autosuffisants et ne reçoivent aucune assistance de l'UNHCR.

En 2006, la plupart des demandeurs d'asile se trouvant à Alger ont eu accès à des procédures de détermination du statut de réfugié et ont reçu des documents de l'UNHCR. L'enregistrement des demandeurs d'asile a été rationalisé et une banque de données constituée. Les entretiens de détermination du statut se sont succédé à un rythme régulier au premier semestre mais au deuxième semestre, une augmentation rapide du nombre de demandes d'asile a mis les capacités du bureau à rude épreuve, de sorte que les dossiers en souffrance se sont accumulés.

L'Algérie, qui n'a pas modifié sa position officielle au regard des réfugiés originaires d'Afrique subsaharienne, considère tous les demandeurs d'asile subsahariens dépourvus de papiers comme des étrangers en situation irrégulière. Dans un registre positif, il convient de signaler que les documents

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total ¹	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Sahara occidental	90 000	90 000	-	-
	Territoire palestinien occupé	4 000	-	-	-
Demandeurs d'asile	Côte d'Ivoire	300	100	-	-
	République démocratique du Congo	300	100	-	-
	Cameroun	100	-	-	-
	Pays divers	200	-	-	-
Total		94 900	90 200		

¹ Les autorités algériennes estiment à environ 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis présents dans les camps de Tindouf.



UNHCR/J. Gagné

L'UNHCR a aéroporté des secours d'urgence pour plus de 50 000 réfugiés saharais touchés par les inondations dans les camps de l'ouest de l'Algérie.

délivré par l'UNHCR et certifiant qu'un individu était un réfugié ou relevait de la compétence du Haut Commissariat ont généralement été respectés par les autorités.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile résidant à Alger ont bénéficié d'une aide pour accéder gratuitement aux services de santé et d'éducation. Les réfugiés ont également reçu des indemnités de secours pour subvenir à leurs besoins en matière d'alimentation et de logement. L'UNHCR a offert du matériel à quelque 70 réfugiés pour leur permettre d'entreprendre des activités génératrices de revenus.

Grâce à la contribution du Haut Commissariat aux frais de scolarité, le nombre d'enfants réfugiés fréquentant des établissements a augmenté. La coopération avec les ONG nationales et internationales dans les domaines de la recherche, de l'assistance aux réfugiés et de la sensibilisation à la problématique de l'asile a également été améliorée.

À des fins de sensibilisation au problème de la violence sexuelle et sexiste et de promotion des droits de la femme, plusieurs ateliers et stages de formation ont été organisés à

l'intention de représentants des réfugiés, du personnel des ONG et des fonctionnaires de l'administration. Les collaborateurs de l'UNHCR ont été formés au traitement de la violence sexuelle et sexiste.

Le projet de mesures de rétablissement de la confiance mis en œuvre dans les camps de Tindouf, qui doit aider des familles séparées depuis des décennies à renouer des contacts, s'est poursuivi en 2006. Les services aériens destinés à faciliter les visites familiales entre le Sahara occidental et les camps en Algérie, qui avaient été suspendus au début de l'année 2006, ont repris en novembre. Après le rétablissement des liaisons aériennes, les visites dans les deux sens se sont poursuivies : entre son lancement et la fin de l'année 2006, le programme a ainsi bénéficié à 2 900 personnes, qui ont revu leurs proches et leurs amis pour la première fois depuis les années 1970. Les réfugiés logés dans les camps ont passé quelque 24 000 appels téléphoniques aux membres de leur famille qui vivaient sur le Territoire du Sahara occidental, de sorte que le nombre total d'appels émis s'élevait à environ 60 000 à la fin de l'année 2006.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : la plupart des réfugiés des camps disposent d'un abri, sous une forme ou sous une autre. Quelque 375 tentes ont été achetées et distribuées aux familles indigentes en 2006. Lors de la situation d'urgence déclenchée par les inondations dans les camps, les autorités, l'UNHCR, le PAM et des ONG internationales ont fait don de plus de 7 200 tentes aux familles sinistrées.

Appui opérationnel (aux partenaires): grâce à l'appui dispensé par l'UNHCR, les partenaires d'exécution ont été en mesure d'offrir des services et une assistance aux réfugiés. La base de l'UNHCR à Rabouni a été réhabilitée pour loger le personnel des ONG déployé dans les camps. Une séance de formation à la gestion administrative et financière a été organisée à l'attention d'une quarantaine de collaborateurs d'ONG.

Assainissement : l'UNHCR a distribué au moins 4 700 litres de désinfectant à base de chlore pour réduire l'incidence des maladies dues à une mauvaise hygiène. Les centres de santé ont reçu 960 litres de chlore. Aucune épidémie n'a été signalée en 2006. Dans les camps, 11 sources et réservoirs d'eau ont été régulièrement stérilisés au chlore.

Assistance juridique : un atelier sur la violence à l'encontre des femmes a été organisé à l'intention d'une trentaine de participants. Six jeunes réfugiées ont participé à des séminaires consacrés à des sujets tels que le Code de la famille algérien, la santé et les droits des femmes qui travaillent. La bibliothèque du camp de Smara a reçu des nouveaux livres et documents. Enfin, des sessions de formation sur des questions de protection ont été organisées à l'adresse du personnel de l'UNHCR et des ONG.

Besoins domestiques : dans les camps, la plupart des réfugiés font la cuisine avec du gaz butane. Les deux tiers des besoins en combustible sont pris en charge par le Gouvernement algérien, les besoins restants étant satisfaits grâce à l'appui de l'UNHCR. Le Haut Commissariat a distribué quelque 31 200 feuilles de plastique en rouleau, environ 9 900 matelas, 9 750 conteneurs à eau et 43 000 couvertures après les inondations de février. Les autorités algériennes, de même que les ONG nationales et internationales, ont contribué de manière conséquente à l'effort de secours.

Eau : les réfugiés ont reçu 15 à 17 litres d'eau potable par personne et par jour. Le réseau d'alimentation en eau a été convenablement entretenu tout au long de l'année. Le camp de Smara a été équipé d'un puits foré, d'une station de pompage, de deux réservoirs et d'un dispositif de dessalement et de traitement. Trois pompes immergées et trois stations de production d'eau potable ont également été installées. Cinquante-cinq réfugiés sahraouis ont été formés au traitement, à l'analyse et au contrôle de la qualité de l'eau.

Éducation : les écoles ont rouvert leurs portes en juin après que les dégâts causés par les inondations aient été réparés. Plus de 34 700 manuels et différents supports pédagogiques ont été distribués aux enfants scolarisés dans

le primaire. Tous les sanitaires, ainsi que neuf dortoirs, ont été remis en état. Au titre du projet d'assistance pour 2006, 33 500 survêtements ont été distribués à l'ensemble des enfants d'âge scolaire. Par ailleurs, l'UNHCR a financé les frais de scolarité et de transport des enfants réfugiés qui fréquentaient des écoles privées dans des agglomérations.

Santé et nutrition : tous les réfugiés ont eu accès à des services de soins primaires. Des médicaments et des équipements ont été fournis à tous les centres de santé. Quelque 60 infirmières ont bénéficié d'une formation spécialisée, sept sages-femmes nouvellement recrutées ont mené à terme un stage de deux ans et 27 infirmières en chef ont participé à un stage de perfectionnement. Le programme d'alimentation d'appoint, plus particulièrement axé sur les enfants et les femmes allaitantes ou enceintes, a bénéficié à quelque 9 700 personnes. Différentes mesures ont été prises pour prévenir la propagation du VIH : citons notamment l'organisation d'un atelier à l'intention d'une trentaine de médecins, infirmières et sages-femmes et l'élaboration d'un plan d'action avec plusieurs ONG internationales pour mener des activités relatives au VIH et au SIDA dans les camps. Par ailleurs, l'UNHCR a pris en charge les frais de transfert des patients nécessitant un traitement spécialisé et réglé les ordonnances des réfugiés urbains.

Services communautaires : l'UNHCR a dispensé des formations techniques à quelque 340 adultes et jeunes femmes ainsi qu'à 470 handicapés dans quatre camps, afin de les aider à entreprendre des activités génératrices de revenus. Un terrain de sport équipé de projecteurs électriques a été inauguré au camp de Dakhla et la construction d'un nouveau centre d'entraînement a débuté au camp d'Answerd. Quelque 38 000 trousseaux d'hygiène ont été distribués aux réfugiés. Un atelier sur les possibilités d'emploi a été organisé à l'intention de quelque 130 participants.

Transport et logistique : l'atelier mécanique de Rabouni a réparé et entretenu 35 à 50 véhicules par mois. La flotte de véhicules a été utilisée pour distribuer des vivres, de l'eau potable et des articles non alimentaires. La capacité de l'atelier demande néanmoins à être renforcée. Environ 30 pour cent des véhicules ont besoin d'être réparés ; les fréquentes pannes qui ont retardé l'acheminement de l'eau et des vivres le prouvent. L'entrepôt de l'UNHCR a été totalement intégralement remis en état après les inondations.

Vivres : en complément des vivres fournis par le PAM, l'UNHCR a distribué 104,5 tonnes de thé et 32 tonnes de levure à la population réfugiée. Quelque 11 tonnes de viande de chameau et 300 chameaux ont été distribués pendant le mois du Ramadan.

Contraintes

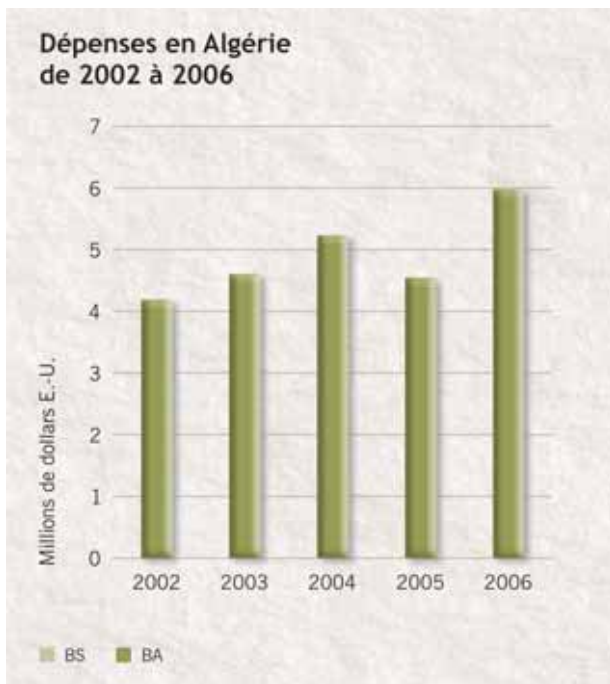
Compte tenu de l'absence de possibilités d'intégration sur place dans la région de Tindouf et des caractéristiques du milieu naturel, très ingrat, la seule solution durable et viable qui s'offre aux réfugiés sahraouis est le rapatriement librement consenti. La mise en place d'une telle solution,

toutefois, est subordonnée à un règlement politique du conflit. En ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, l'UNHCR n'est en mesure de protéger que ceux d'entre eux qui résident à Alger.

Informations financières

En 2006, le financement du programme annuel pour l'Algérie a été plutôt satisfaisant, le budget étant financé à hauteur de 65 pour cent par des contributions affectées (et les fonds restants prélevés sur des contributions à affectation large ou non affectées). La communauté des donateurs a également réagi avec générosité à la situation d'urgence provoquée par les inondations dans les camps de Tindouf. Tous les fonds reçus à cette occasion ont servi à fournir des abris et des infrastructures, de l'eau et des services d'assainissement, des articles alimentaires et non alimentaires, ainsi que des soins médicaux à la population sinistrée ; ils ont également permis de venir en aide aux personnes qui avaient des besoins particuliers.

Le budget-programme pour l'Algérie est demeuré plus ou moins constant au cours des cinq dernières années. La légère augmentation des besoins budgétaires observée en 2006 est due aux inondations de février et à l'intervention d'urgence qui a été organisée en conséquence dans les camps de Tindouf.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

Le bureau de la délégation à Alger est dirigé par un fonctionnaire international, avec le concours de six collaborateurs nationaux. La sous-délégation de Tindouf emploie six fonctionnaires internationaux, dont un JEA, et

onze collaborateurs nationaux. La sous-délégation exécute les principales composantes du programme de l'UNHCR en Algérie. Le bureau d'Alger se charge principalement d'assurer la liaison avec les homologues gouvernementaux, les ONG nationales, les missions diplomatiques et les autres institutions onusiennes mais vient également en aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile urbains.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR mène son action en étroite collaboration avec le PAM, qui se charge de fournir une aide alimentaire de base aux réfugiés, avec l'UNICEF, qui a lancé des programmes spécialement destinés aux enfants réfugiés dans les camps, et avec la MINURSO, qui participe non seulement au projet de mesures de rétablissement de la confiance mais dispense un appui logistique au personnel de l'UNHCR en poste à Tindouf. Le Haut Commissariat entretient d'étroites relations avec le Gouvernement algérien et ses ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères, ainsi qu'avec la société algérienne du Croissant-Rouge. Cette dernière est le principal partenaire d'exécution de l'UNHCR.

D'autres ONG internationales exécutent des programmes qui complètent les programmes financés par l'UNHCR.

Évaluation générale

Dans l'ensemble, la délégation de l'UNHCR en Algérie est parvenue à rationaliser ses programmes. En 2006, cependant, l'exécution des projets a été différée, les rapports ont été remis en retard et les certificats d'audit n'ont pas été délivrés car les accords de travail avec le principal partenaire d'exécution n'avaient pu être signés en temps utile.

En raison d'un manque d'effectifs de protection, le bureau d'Alger n'a pu se prononcer sur toutes les demandes d'asile en temps voulu et les dossiers en attente se sont accumulés. De ce fait, les demandeurs d'asile sont demeurés pendant longtemps dans l'incertitude quant à leur statut. Des mesures ont été prises pour remédier à cette pénurie de personnel.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : Association des femmes algériennes pour le développement, *Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli*, Croissant-Rouge algérien, Enfants réfugiés du monde, Rencontre et Développement, *Solidaridad Internacional*, Triangle.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères.

ONG : Société espagnole de la Croix-Rouge.

Autres : MINURSO, PAM, UNICEF.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel

Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
7 375 706	4 137 983	2 069 518	6 207 501	5 983 094

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	917 580	0
Abris et infrastructures	361 556	0
Appui opérationnel (aux partenaires)	153 708	242 235
Assainissement	7 668	55 669
Assistance juridique	21 039	17 832
Besoins domestiques	309 525	210 869
Eau	337 914	602 769
Éducation	48 585	99 463
Santé et nutrition	26 826	167 285
Services communautaires	22 445	483 922
Transport et logistique	183 292	228 418
Vivres	349 135	129 616
Versements aux partenaires d'exécution	2 760 674	(2 238 079)
Sous-total opérationnel	5 499 946	0
Appui au programme	483 148	0
Total des dépenses	5 983 094	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(186 123)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paievements effectués	3348 804	
Rapports reçus	(588 130)	
Solde	2 760 674	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Df au 1 ^{er} janvier		2 517 471
Rapports reçus		(2 238 079)
Remboursés B l'UNHCR		(29)
Ajustements		0
Solde		279 363